

Convention Association Les Inkorrigibles et Exposants

Convention entre :

Exposant (Nom-Prénom-Adresse)

MAIL :

TEL :

et

L'Association les Inkorrigibles de Méjannes le Clap représenté par sa présidente, Mme Patou OUGIER.

Il est convenu ce qui suit :

L'Association Les Inkorrigibles de Méjannes le Clap s'engage :

➔ À accueillir gratuitement l'exposant et son matériel dans la salle des Verriers (salle des Fêtes de la mairie) du vendredi 8 octobre 17h00 jusqu'au dimanche 10 octobre 2021 à 18 h.

➔ À mettre à disposition le nombre de tables demandées au préalable .

Concernant votre besoin de grille d'accrochage, merci d'entourer votre réponse.

J'ai besoin de 2 grilles

Je n'ai pas besoin de grille

➔ À laisser le village des exposants ouvert, et en accès libre, tout le long du salon.

➔ À rendre à l'exposant la caution de 100€ que celui-ci aura versé lors de sa réservation, s'il a été présent pendant la durée du salon. (Le chèque sera encaissé en cas de défection, sauf cas de force majeure).

➔ À mettre en avant son nom et à faire un lien vers le site Internet de l'exposant, à partir des affiches et flyers du salon dans la page « le village des exposants ».

L'exposant prend bien note qu'il ne sera ni hébergé, ni restauré lors de ce salon.

L'exposant s'engage à :

➔ À exposer, sous sa responsabilité son matériel dans la salle des Verriers (salle des Fêtes) du vendredi 8 octobre 2021 à partir de 19h jusqu'au dimanche 10 septembre 18h et à respecter les horaires d'installation de l'expo.

➔ À remettre à l'Association Les Inkorrigibles un chèque de caution de 100€ lors de sa réservation (à l'ordre de l'Association les Inkorrigibles). Il ne sera encaissé qu'en cas de défection (sauf force majeure).

➔ À être présent et son stand ouvert tout le long du salon.

➔ À relayer la promotion du salon sur ses propres supports de communication (Site Internet, page Facebook).

➔ À fournir visuels et rédactionnel permettant la présentation correcte de son activité.

➔ À présenter une attestation d'assurance RPC couvrant le professionnel et son matériel

Fait le

à

(en deux exemplaires originaux à signer)

L'Association Les Inkorrigibles
Patou Ougier

L'exposant
M / Mme

Nota :

Convention à retourner à Mme Jocelyne James 141 Les Méjannelles 3 30430 Méjannes el clap

Coordonnées : xj.james@orange.fr // 06 16 24 85 26

La réception de la convention signée et du chèque de caution fait office de validation d'inscription.